



Versement espèces mariage

Par Alshe

Bonjour,

Je me suis marié en octobre dernier, en guise de cadeau la plupart des invités nous ont donné de l'argent (la plupart en espèces), environ 6000?.

J'ai préféré ne pas déposer l'argent directement sur mon compte, premièrement car il appartient aussi à ma femme mais également parce que je ne souhaite pas mélanger mon argent à celui destiné à notre couple.

En mars, nous avons finalement décidé d'utiliser une partie de l'argent pour acheter une voiture. J'ai donc versé l'argent sur mon compte pour procéder à l'achat.

Cependant, j'ai reçu il y a quelques jours un courrier de mon banquier me demandant un justificatif économique concernant l'argent versé. Je lui réponds qu'il s'agit de l'argent de mon mariage donné par de nombreux invités et donc qu'il est compliqué de fournir ce justificatif. Il m'indique que cela n'est pas suffisant et que les règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sont strictes.

Auriez-vous une idée de quelle preuve je pourrais fournir à mon banquier ? Une attestation sur l'honneur de mes invités peut-être (bien que cela soit mal convenu) ? Sinon que puis je risquer ? D'être endetté ? Cela me ferait un beau cadeau de mariage

Par Isadore

Bonjour,

Des attestations sur l'honneur de la part des invités les plus "généreux" devraient faire l'affaire.